



Sans obligation, pour 8€/an soutenez l'association en cliquant sur le logo, en envoyant un chèque en scannant le QR code

Les déplacements doux au cœur des questions urbaines.

Ils sont bien au cœur de toutes les grandes villes et des grandes métropoles comme celle de Nantes qui ne compte pas moins de 24 communes et 650 000 habitants. Elle s'apparente ainsi aux grandes métropoles françaises, comme celles de Bordeaux ou Toulouse. Elle y joue un rôle moteur dans la croissance démographique et économique de la région.

Le quartier de Nantes Sud, le plus petit de la ville avec ses 12314 habitants même sympas ne représente que 3,8% de la population nantaise. Dans son architecture urbaine, il concentrait, à lui tout seul, 4 entrées avec les routes de Clisson, Pornic et Vignoble et la cote Saint Sébastien qui débouchaient autrefois sur le seul Pont de Pirmil. Avec les nouveaux ponts enjambant la Loire en amont et en aval, le flux routier s'est réparti différemment.

Cependant, le quartier reste engorgé et les déplacements doux au sein même du quartier ne sont pas toujours aisés notamment au heures de pointe. L'ASLA44 n'a de cesse de dénoncer les vitesses excessives même en zone 30, les stationnements anarchiques sans verbalisation de la police, la sous-utilisation du parking de Vertou, le retard et le manque de rencontre pour l'élaboration de la route de Clisson. Avec des aménagements légers, il est possible d'améliorer les choses. Plusieurs exemples nous montrent qu'il faut attendre l'accident pour que des aménagements soit élaborés avec ou sans les habitants.

Cette new spécifique est le condensé de notre dernière AG du mois de janvier. Elle montre à quel point, le respect du plus fragile, le piéton, le cycliste est sans doute la clé d'un quartier plus paisible et tout aussi dynamique.

Christian ANDRE

Cliquez sur la photo et participez



Concours photo gratuit ouvert à toutes et tous et sans obligation d'achat, intitulé « Le dérèglement climatique et l'eau : ses conséquences sur la flore, la faune, l'habitat et les pratiques de vie sur notre territoire »

Le site du quartier, participatif porté par l'ASLA et les habitants. Cliquez sur la photo.



si ! c'est un vrai quartier

4 vaches

12314 habitants ...sympas

Tous les éléments rapportés dans cette new sont issus des débats initiant l'assemblée générale de l'ASLA, le 31 janvier 2025 en présence de **Mme Marie VITOUX**, adjointe du quartier NANTES SUD, **Mr Rodolphe AMAILLAND** maire de VERTOU et Conseiller départemental, **Mme Juliette LECOULM** 1^{ère} adjointe de la ville de VERTOU, **Mr Nicolas MARTIN** élu de la ville de Nantes, Vice-Président de Nants Métropole en charge des mobilités douces, **Mr Sylvain GATT** adjoint à l'Urbanisme de ST SEBASTIEN/LOIRE.

Merci à **Philippe ROUXEL** Secrétaire de l'ASLA pour sa prise de notes **Francis RIIDIGER** pour l'animation



Les mobilités douces et la métropole nantaise

Les mobilités douces sont une partie importante des objectifs d'une ville apaisée. Les déplacements et l'alimentation sur Nantes représentent 50 % des gaz à effet de serres. les déplacements doux ne sont pas seulement ceux pratiqués en vélo, mais aussi la marche à pied avec la nécessité de faire se respecter les deux modes

Nantes Métropole compte 650 000 habitants dans 24 communes, avec l'arrivée de 9000 nouveaux habitants dans l'agglomération chaque année. Notre quartier réparti sur trois communes est sur deux pôles de proximité (pôles Nantes Centralité et Loire Sèvre Vignoble). Le Plan de déplacements urbains (PDU), a fixé des objectifs entre 2015 et l'horizon 20s30 :

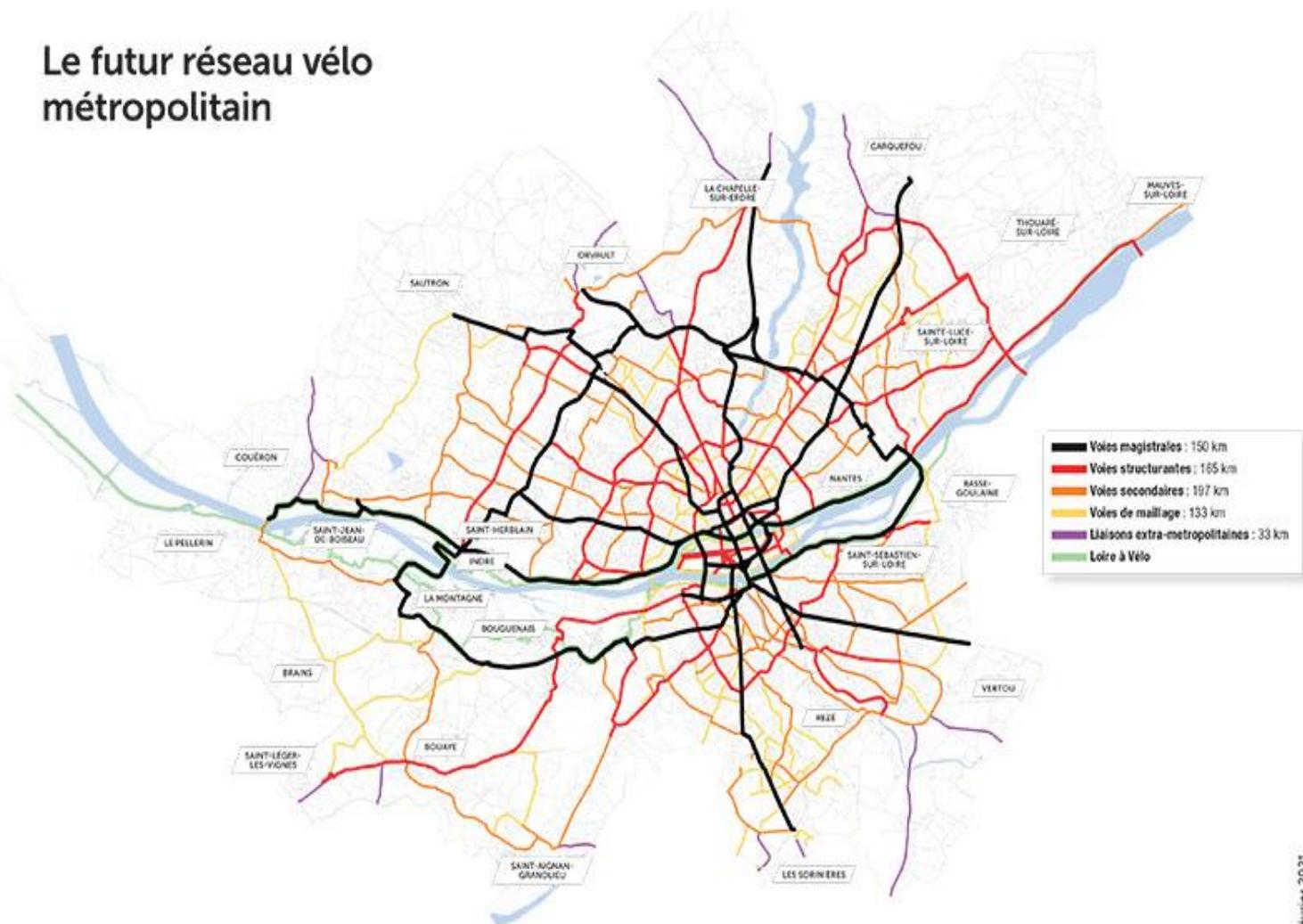
- Passer de 43 % à 27 % la part de la voiture solo
- Passer de 3 % à 12 % la part du vélo
- Passer de 26 % à 30 % la part du piéton.

La route de Clisson (Vertou St Sébastien Nantes)

Les aménagements de la Route de Clisson ont pris du retard. La difficulté réside dans la recherche d'un consensus entre les villes de Nantes, Vertou, Saint-Sébastien et Basse-Goulaine. Des études sont en cours. Des travaux sont aussi à l'étude concernant le Pont du Chêne et la route du Vignoble sur Vertou. Actuellement, travaux sur le boulevard des Pas Enchantés pour 3M€, avec de nouveaux aménagements séparant les flux piétons et vélos. Concernant la rte de Clisson, Bien qu'une réunion ait été projetée avant décembre 2024, rien de nouveau actuellement. L'ASLA espère vivement que les riverains seront informés et pas seulement par la presse.



Le futur réseau vélo métropolitain



Février 2021

Le Schéma Directeur des Itinéraires cyclables Naolib de Nantes Métropole SDIC

Le 12 février 2021, Nantes Métropole a adopté par délibération un Schéma directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) avec un budget de 115M€ (contre 50M€ lors du précédent mandat). Il dessine la carte du futur réseau vélo métropolitain. Ce jeu de données représente son tracé schématisé selon les typologies prévues. Ce SDIC distingue différentes catégories de voies cyclables :

- Axes magistraux et structurant (300km de voirie) : Pour le sud Loire, la Route de Clisson, l'axe Rezé-Les Sorinières, Pas Enchantés et Route de Pornic. Ces axes feront l'objet d'une nouvelle signalétique en couleur au sol et verticale (temps de parcours, distance...).
- Axes secondaires (aménagement à la discrétion des maires)

Le Référentiel d'Aménagement Cyclable (RAC)

Le SDIC s'accompagne d'un Référentiel d'Aménagement Cyclable (RAC) donnant un cadre technique. Il mentionne notamment les largeurs pour les aménagements en site propre des pistes cyclables. Pour les pistes monodirectionnelles (un seul sens de circulation), 2m minimum et 2,50m standard. Pour les pistes bidirectionnelles (deux sens de circulation), 3m minimum et 4,50m standard. La Métropole a également impulsé une politique des services vélo auprès de la population avec des stations de vélos en libre-service (VLS), également 5000 vélos en location longue durée (vélo classique, VAE, vélo cargo). Il s'agit également d'organiser la métropole apaisée en prenant en compte les autres types de mobilités.



Le quartier Nantes Sud

Sur la verbalisation, Nicolas Martin rappelle d'abord que les incivilités sont avant tout un problème de civisme de chacun d'entre nous. La mise en place des voitures LAPI (contrôle automatique) permettra de libérer une trentaine d'agents sur certaines missions, notamment le mauvais stationnement. Le stationnement sauvage et de vitesse ne sont pas ignorés par les services et les élus de quartier :

- Le stationnement dangereux sur le boulevard de Vendée pour rejoindre le Busway,

- Le stationnement illicite allée de la Civelière,
- Le stationnement des cars Aléop de la Région, dont le problème a été évoqué avec les élus régionaux,
- La demande de présence de la brigade de l'espace public dans le quartier de Nantes Sud,
- Les plans de circulation qui nécessitent une coordination entre les différentes villes, car une rue mise en sens unique peut avoir des conséquences sur la ville voisine



VERTOU ses entrées sur Nantes

L'ASLA 44 signale que certains aménagements à Vertou ne respectent pas la Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), malgré des travaux récents (ex. : route du Vignoble). Le boulevard Priou a seulement été repeint, laissant les vélos circuler sur la voie de bus. Une section de ce boulevard présente des pistes cyclables au revêtement de mauvaise qualité, voire dangereux. De plus, cet axe entre Vertou et Nantes compte 11 giratoires non sécurisés pour les cyclistes

Le stationnement sauvage à Nantes Sud n'est pas verbalisé, empêchant la circulation des vélos et des piétons, sans inciter les automobilistes à utiliser le P+R de Vertou, fermé après 20 heures

Interpellé sur cette question, le maire de VERTOU rappelle qu'à l'époque de l'inauguration du boulevard Auguste Priou, voici déjà quelques années, était l'une des premières voies structurantes vélo avec les normes de l'époque.

Le pôle métropolitain a bien, dans son plan de charge, des travaux d'amélioration du revêtement avec un enrobé. Sur la portion non dotée d'un aménagement cyclable, il existe un itinéraire arboré et entièrement piéton qui mériterait sans doute une meilleure signalisation. Concernant la Route du Vignoble, qui ne peut être mise en sens unique selon lui, le projet d'aménagement était prêt et validé par la mairie et le pôle Loire Sèvre Vignoble, mais il a été remis en cause au niveau central par la Direction des Espaces Publics (DEP) et le Service des Mobilités Actives (SMA) car pas assez arboré. C'est un aménagement promis depuis longtemps et qui devrait se réaliser avant la fin de ce mandat. Il regrette que des arbitrages en faveur des arbres et au détriment d'une piste cyclable se soient faits en son absence.

